

# Visite ministérielle Qualité du milieu de vie en CHSLD Plan d'amélioration Web

### Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CENTRE D'HEBERGEMENT RENE-LEVESQUE		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	219
Établissement	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST	Adresse	1901, RUE CLAUDE
Région	Montérégie	Ville	Longueuil

## Informations sur la visite

Date de la visite	27 septembre 2023	Reddition de comptes	1	27 septembre 2024
Date de transmission				

### Droits des résidents et des personnes proches aidantes





Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.

Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer de promouvoir les droits des résidents.	• L'installation n'informe pas le résident et ses proches de	Réalisé
	l'existence du comité de résidents.	

### Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches; Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs	Des activités d'information ou de sensibilisation afin de	Réalisé
impliqués dans le milieu de vie afin d'offrir une approche adaptée	favoriser la bientraitance et contrer la maltraitance ne sont	
aux besoins des résidents.	pas offertes sur une base régulière aux résidents et à leurs	
	proches.	

# **Pratiques cliniques**



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :



- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer de bien connaître le résident pour mieux l'accompagner.	Le formulaire Histoire de vie n'est pas complété pour l'ensemble des résidents et n'est pas mis à la disposition	En cours
	des différents acteurs du milieu de vie.	

### Activité repas



Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;



Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis.	• Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents.	Réalisé

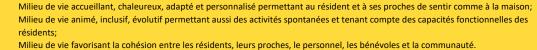
### Milieu de vie













Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
5. S'assurer d'aménager et de personnaliser l'environnement physique ainsi que s'assurer de l'entretien des lieux afin d'offrir un	<ul> <li>L'aménagement des lieux physiques ne permet pas au résident de se sentir chez lui.</li> </ul>	En cours
milieu de vie accueillant et chaleureux pour les résidents et ses proches.	• Les lieux ne sont pas bien entretenus.	
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
<ol> <li>S'assurer d'offrir quotidiennement aux résidents des activités stimulantes, significatives et adaptées.</li> </ol>	<ul> <li>Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base quotidienne.</li> </ul>	En cours